

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

24^{ème} année - N°4521 - Lundi 11 Décembre 2023 - Prix : 200 Fc

GRÈVES DES ENSEIGNANTS DU PUBLIC :

Le spectre d'une année blanche



Les enseignants du public devant la presse.

Le bras de fer entre les enseignants du public et le gouvernement continue. Les enseignants refusent de reprendre les cours malgré la menace grandissante d'une année blanche. Preuve de leur inflexibilité, ils répètent à tout bout de champ que « la sour-

de oreille a changé de camp ».

Les élèves du secteur public risquent de faire une année blanche. La faute à la grève illimitée déclenchée par les enseignants. Ces derniers ont arrêté les cours depuis le mois dernier à cause

de la grille indiciaire dont ils réclament une revalorisation. Cette question a été abordée lors du dernier conseil des ministres du mercredi 6 décembre.

LIRE SUITE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

27 Djamadul Awal 1445
Prières aux heures officielles
Du 11 au 15 Décembre 2023

Lever du soleil:

05h 36mn

Coucher du soleil:

18h 24mn

Fadjr : **04h 22mn**

Dhouhr : **12h 03mn**

Ansr : **15h 39mn**

Maghrib: **18h 27mn**

Incha: **19h 41mn**



CONFÉRENCE DE DUBAÏ SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Pour un équilibre entre atténuation, adaptation, financement et équité

Alors que les négociations entrent dans leur deuxième semaine, et donc dans leur phase politique, tous les regards étaient tournés vers la Présidence de la Conférence des Parties pour en savoir plus sur la voie à suivre.

C'est ainsi que le Président de la 28e session de la Conférence des Parties (CdP 28) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) Al Jaber, a présenté l'approche qu'il propose, et des négociations se sont poursuivies sur le financement, l'atténuation, les mesures de riposte et la transparence. Il a rappelé la réussite de la mise en œuvre du fonds pour les pertes et préjudices le premier jour de la réunion et a encouragé les délégués à travailler collectivement pour faire encore plus de progrès. Le Secrétaire exécutif de la CCNUCC, Simon Stiell, a martelé le risque de dépasser les points de bascule et exhorté les Parties à maintenir l'objectif de 1,5°C. Il a plaidé pour un accord solide sur

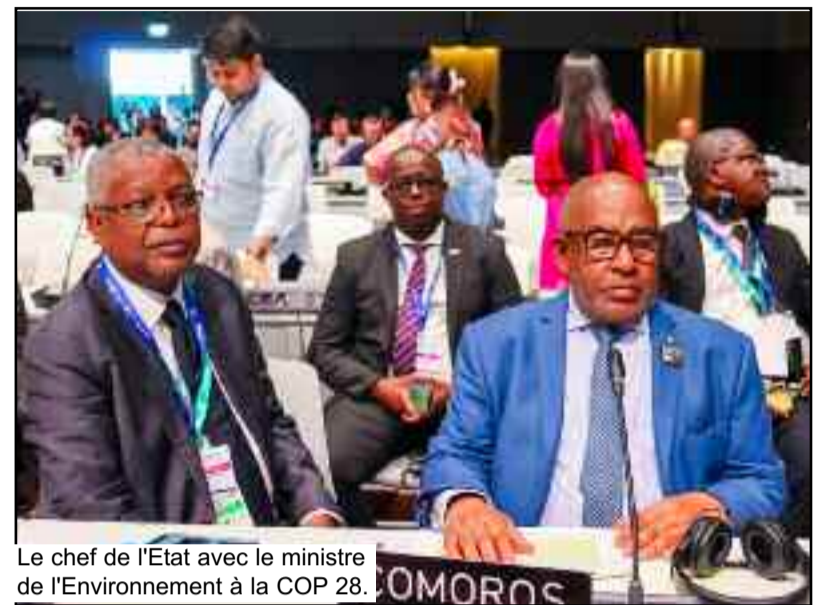
l'Objectif Mondial d'Adaptation (OMA) et pour l'adoption de la décision relative au programme de travail sur la transition juste pour signaler qu'une transition équitable est possible.

Pour sa part Cuba, au nom du G-77/Chine, a exprimé son inquiétude sur le chevauchement des consultations ministérielles et techniques, et a estimé que les consultations sur et le Bilan Mondial (BM) et l'OMA ne devraient pas se tenir en même temps et Samoa, au nom de l'Alliance des Petits Etats Insulaires (AOSIS). La déléguée a souligné que les préoccupations spécifiques des petits États insulaires en développement (PEID) ne peuvent pas être minimisées et a demandé un soutien accru en leur faveur. Elle a souligné la pertinence de la décision relative au BM et a signalé l'importance d'aligner les contributions déterminées au niveau national (CDN) sur l'objectif de 1,5°C. Quant au Sénégal, au nom des Pays les Moins Avancés (PMA), a dit sa déception du peu d'avancement dans le cadre du PTA. Il a salué la

décision concernant le Réseau de Santiago, et plaidé pour une feuille de route visant à au moins doubler le financement de l'adaptation.

Le Président de la COP a présenté sa feuille de route, avec plusieurs Co-facilitateurs pour des consultations ministérielles et techniques. Tout ce qui sera alors resté en suspens sera transmis à un grand groupe unique appelée « Majlis », un salon où les personnes partageant des intérêts communs pourront se rassembler. Comme c'est souvent le cas à ce stade des négociations sur le climat, le processus lui-même et les progrès réalisés ont été difficiles à cerner, avec des discussions avançant sous différents formats, certains ouverts et d'autres à l'abri des regards.

Le Président Al Jaber a déclaré que le Majlis se réunirait le dimanche 10 décembre pour travailler sur l'équilibre de l'ensemble des décisions, notamment en rapport à l'équité, l'atténuation, l'adaptation et le soutien. À la fin du Majlis, il fournira des orientations supplémentaires sur la marche à suivre



Le chef de l'Etat avec le ministre de l'Environnement à la COP 28.

pour faire aboutir à la conférence à un résultat satisfaisant. Il a mis en lumière l'objectif de permettre à la Présidence de livrer un paquet au plus tard lundi ce 11 décembre. En définitive, il s'agit de trouver un équilibre politique entre l'atténuation, l'adaptation, le financement et l'équité ce qui pourrait débloquent de nombreuses questions en suspens. Pour rappel, dans son allo-

cution lors du débat général, le président Azali avait souligné : « Il est temps de passer de la rhétorique aux actions. Ainsi, pour que cette COP28 puisse être couronnée de succès, nous devons prendre des mesures définitives qui profitent aux populations, à la nature et au climat ».

Mmagaza



APPEL A MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT

PAYS : Union des Comores

NOM DU PROJET : PROJET D'ACCES A L'ENERGIE SOLAIRE AUX COMORES (PAESC).

Numéro de Prêt/Crédit/Don : IDA Crédit No. 71290-KM, IDA Grant No. E0490-KM

Intitulé de la Mission : Recrutement d'un cabinet pour la réalisation d'une étude d'analyse **géo spatiale de l'électricité** aux Comores

N° de référence : KM-UCP MEEH-389212-CS-CQS

Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu de la part de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) un financement pour couvrir le coût du Projet d'Accès à l'Energie Solaire aux Comores et a l'intention d'affecter une partie du produit à des services de consultant.

Les services de consultant (« les Services ») comprennent :

- L'élaboration d'une base de données SIG des couches concernées
- une analyse géo spatiale des options d'électrification au moindre coût qui sera utilisée pour éclairer le Gouvernement de l'Union des Comores en vue d'atteindre les objectifs d'électrification nationale.
- L'analyse géo spatiale détaillée qui présentera les options au moindre coût pour l'électrification à l'échelle nationale et estimera les besoins en investissements et en coûts d'exploitation correspondants pour l'ensemble du système électrique au niveau national.
- L'analyse comparative du cout de production / opérations actuelles

La période de mise en œuvre est de 150 jours calendaires et la date prévue de début des prestations est le 1er mars 2024.

Les Termes de Référence (TDR) pour l'étape de procédure primaire d'acquisition pour la mission sont disponibles sur le site

internet suivant de la SONELEC : <https://soneleccomores.com/> ou

Sont disponibles à l'adresse indiquée ci-dessous.

L'Unité de coordination du Projet invite dès à présent les firmes de consultants admissibles (« Consultants ») à manifester leur intérêt à fournir les Services. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services. Les critères de sélection d'une liste restreinte sont les suivants :

Le Consultant devra démontrer une expérience avérée pour toutes les prestations relatives à la mission. A minima, les compétences et expériences suivantes sont requises :

- Etablissement des cartographies géo spatiale de réseaux ;
- Évaluation technico-économique des technologies d'électrification basées sur réseau et hors réseau ;
- Prévisions de la demande d'électricité par plan géo spatiale à haute résolution ;
- Développement et paramétrage de plateformes d'analyse géo spatiale pour le déploiement de l'électricité au moindre coût ;
- Développement et paramétrage d'outils de planification géo spatiale pour l'ex-

tension et densification des réseaux de distribution ;

- Préparation des diverses couches de données géo spatiales nécessaires pour établir les paramètres, critères et contraintes techniques, (socio-)économiques et financiers requis pour effectuer l'analyse géo spatiale demandée dans le cadre de cette mission

- L'entreprise doit fournir une preuve qu'elle a réalisé une telle étude durant ces 10 dernières années dans un pays insulaire

- capacité des équipes à travailler en français sera indispensable et la maîtrise de la langue Comorienne par certains membres clés de l'équipe sera hautement recommandée.

La liste restreinte comprendra 8 firmes.

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs de FPI » de la Banque mondiale, Edition Septembre 2023 (« Règlement de Passation des Marchés »), qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

Les Consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifi-

cations, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprises seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés.

Un Consultant sera sélectionné conformément aux dispositions de l'Accord-Cadre décrites dans le Règlement de Passation des Marchés et qui sera expressément énoncé dans la Demande de Propositions.

Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau de **08h 00 à 16h30 heures, heure locale de Moroni.**

Les manifestations d'intérêt doivent être fournies par écrit à l'adresse ci-dessous (en personne, par la poste, par télécopieur ou par courriel) au plus tard **le 29 décembre 2023 à 12h00, heure locale de Moroni.**

Unité de Coordination du Projet
À l'attention de : Monsieur Djaanfar Abdourohamane, Coordinateur
Route de Salimani, Quartier Sahara
Moroni, Comores
Tél: +269 763 10 94 / 331 66 50
Courriel : info.paesc@gmail.com ou djaanfare@yahoo.fr

GRÈVES DES ENSEIGNANTS DU PUBLIC :

Le spectre d'une année blanche

Suite de la page 1

Si le gouvernement reconnaît la légitimité de la réclamation, il estime en revanche que les enseignants qualifiés de « têtus » en font trop car « la question peut se résoudre au fur et à mesure ». Cet avis du porte-parole du gouvernement a courroucé davantage les grévistes. «

Pas de revalorisation de la grille indiciaire, pas de reprise des cours possible », tranchent-ils lors d'une conférence de presse le samedi dernier.

« L'enseignement public a perdu sa valeur à cause de la multiplication incontrôlée des écoles privées. 75% des établissements scolaires sont privés. Cette grève n'est pas ressentie

par l'ensemble des établissements. Donc le gouvernement profite [de ce faible impact] pour marginaliser l'enseignement public », abonde Chabane Mohamed, conseiller régional du SNPC, le syndicat national des professeurs comoriens. Cette position de force des écoles privées ne décourage pas pour autant les grévistes, résolus à

aller « jusqu'au bout ».

« Nous avons fait preuve de compassion pour nos enfants. Nous avons beaucoup patienté pour voir la réaction du gouvernement suite à nos recommandations. Hélas, rien n'est fait. Il est temps que la compassion change de camps, que les autorités aient, à leur tour, pitié de nos enfants car nous avons la nôtre », insis-

sent les grévistes. Cette situation, se elle devait durer, risque de provoquer une année blanche, le premier trimestre arrivant à son terme dans deux semaines sans réelles perspectives de dénouement de la crise.

Kamal Gamal

PRÉSIDENTIELLE 2024 :

Pour Juwa, c'est encore jouable

Le parti Juwa de l'ancien président Ahmed Abdallah Sambi voit de l'éviction de la présidente de la section électorale une manière pour le chef de l'État Azali Assoumani de « décourager » ses adversaires. Pour l'instant, il ne compte pas lui offrir ce cadeau comme l'a fait l'opposition malgache à Andry Rajoelina. « Il nous trouvera sur son chemin ».

Le limogeage de la présidente de la Section constitutionnelle et électorale de la Cour suprême fait couler beaucoup d'encre. Au sein de l'opposition, cette décision est très mal perçue. Mais pour autant, certains ne comptent pas jeter l'éponge malgré les pressions d'une partie de l'opinion qui voit en cette décision la voie vers un scrutin joué d'avance. Le candidat soutenu par la coalition de l'opposition dont Juwa, Salim Issa Abdillah, poursuit quant à lui son petit bonhomme de chemin. Contacté par La Gazette des Comores, son directeur de campagne Djaffar Mansoib se

veut confiant. « Quand on change les règles du jeu en pleine campagne, c'est effectivement inquiétant. Mais on est dans les élections, on va l'affronter. S'il fait cela pour nous décourager, il se trompe car on est là. Il nous trouvera sur son chemin », réagit celui qui dit ne pas souhaiter faire « comme l'opposition malgache », laquelle a boycotté les élections offrant ainsi un boulevard au président sortant Andry Rajoelina, réélu dès le premier tour. « Il », c'est Azali Assoumani, président sortant et candidat à sa propre succession. C'est lui qui a limogé la magistrate de la haute juridiction.

Candidat pour la présidentielle, Mohamed Daoudou alias Kiki déplore quant à lui un défaut d'égalité des chances et appelle à une table ronde. « On ne change pas un arbitre en cours de jeu. Il y a matière à réflexion par rapport à la suite du processus. Face à cette situation, j'invite tous les candidats, y compris le président Azali, pour discuter car si l'on veut organiser des élections libres et transparentes, tous les can-



Photo d'illustration

didats doivent être sur le même pied d'égalité. Là, il n'y a pas d'équité parce qu'aujourd'hui, il peut y avoir des décisions qui vont influencer sur le processus et ce n'est pas normal », a-t-il réagi sur RFI.

Cette inquiétude est aussi partagée par l'opposant Said Larifou, président du parti Ridja, résidant à l'étranger depuis plusieurs années. « Dans une lettre en date du 27 octobre 2023 envoyée aux Nations Unies,

j'avais tenu, à titre préventif, à alerter les partenaires des Comores et les organisations internationales spécialisées sur le Coup d'État électoral en cours aux Comores. Il me semblait alors inadmissible, injuste et contraire aux textes en vigueur en Union des Comores et aux engagements internationaux signés par notre pays, que tous les organes chargés de conduire les prochaines élections soient tous sous la tutelle

et l'autorité de la même personne qui, seule, désigne, nomme et révoque à sa guise tous les membres de ces organes », a-t-il indiqué dans une lettre ouverte aux magistrats de la Cour suprême.

Sans surprise, les soutiens du président sortant défendent bec et ongles ses décisions. « La nomination aux postes civils et militaires est une compétence constitutionnelle du président de la République. Je pense que l'opposition voit le diable un peu partout. Je ne vois pas quel timing il faut, l'État fonctionne, le président de la République est en fonction. Sa décision, c'est un pouvoir discrétionnaire qu'il peut exercer à tout moment », a expliqué à RFI Sounhadj Attoumane, secrétaire général de la présidence de la République. Ce qui est sûr, la mainmise du président sortant sur la plus haute juridiction n'est pas de nature à rassurer ses adversaires, à quelques jours de l'ouverture la campagne électorale.

Andjouza Abouheir

17E JOURNÉE D'OPHTALMOLOGIE :

Les maladies oculaires pendant la grossesse au cœur des échanges

Le ministère de la santé à travers le programme de lutte contre la cécité et ses partenaires ont organisé à Moroni un congrès scientifique de la 17e journée d'ophtalmologie. Cet événement qui a rassemblé des médecins et des paramédicaux avait pour but de mettre l'accent sur les maladies oculaires qui peuvent être fréquentes pendant la grossesse.

C'est sous le thème « l'œil et la grossesse » que le congrès scientifique de la 17e journée médicale d'ophtalmologie des Comores s'est tenu jeudi 7 décembre dernier au Palais du peuple de Moroni. Cet événement organisé en étroite collaboration avec le ministère de la santé à travers le programme national de lutte contre la cécité, l'OMS et la mission de Terre d'ophtalmo avait pour but de sensibiliser sur les maladies oculaires qui peuvent être fréquentes pendant la grossesse. L'événement entre dans le contexte régional, national et international et reflète un problème

préoccupant des ophtalmologistes et des gynécologues dans le cadre du renforcement des capacités contre la déficience visuelle et la mise en œuvre des stratégies contre les problèmes liés à la grossesse.

Dans son allocution, le secrétaire général du ministère de la santé a précisé que cet exercice d'informations et de réflexion sur les défis et

enjeux sécuritaires de l'œil et de la grossesse s'inscrit également dans le cadre de la contribution aux efforts des autorités nationales et internationales contre ces grands fléaux dans le monde en général et aux Comores en particulier. « J'invite les participants à approfondir la réflexion sur la thématique du congrès tout en insistant sur la col-

laboration franche, suivi des recommandations autour des causes profondes de ces maladies dans les régions du monde », renchérit-il.

De son côté, le représentant du représentant de l'OMS, Dr Ahamada Msa Mliva a évoqué l'appui au programme national de lutte contre la cécité. Selon l'OMS, à l'échelle mondiale au moins 2,2 milliards de personnes ont une déficience visuelle de près ou de loin. Pour au moins 1 milliard de ces personnes, soit près de la moitié d'entre elles, la déficience visuelle aurait pu être évitée ou n'a pas encore été prise en charge. Certaines maladies oculaires peuvent être plus fréquentes pendant la grossesse, comme la sécheresse oculaire ou la rétinopathie diabétique. En effet, si une personne diabétique et enceinte, il y a une possibilité d'être exposée à cette maladie qui affecte les vaisseaux sanguins de la rétine. « C'est pourquoi l'OMS juge essentiel que la femme enceinte contrôle régulièrement sa glycémie et consulte un ophtalmologiste pour détecter pré-

cocement tout problème. L'OMS recommande également aux femmes enceintes de faire attention à l'hypertension artérielle car elle peut avoir un impact sur les yeux et augmenter le risque de glaucome ou d'autres maladies oculaires. C'est pourquoi, pendant la grossesse, on doit surveiller souvent la tension artérielle et consulter le médecin au moindre changement de la vision. Cela dit, les changements temporaires de vision pendant la grossesse sont assez fréquents. Beaucoup de femmes enceintes remarquent une légère fluctuation de leur vision, mais cela revient généralement à la normale après l'accouchement », précise-t-il. Dans ce congrès qui a rassemblé des médecins et paramédicaux, les débats ont tourné autour de la thématique, y compris d'autres questions d'actualité à savoir la mise en place des stratégies d'éradication de ces maladies.

Andjouza Abouheir



Congrès 17e Journée Ophtalmo à Moroni.



Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, Chargé des Affaires Foncières et des Transports Terrestres

Projet de Relèvement Post-Kenneth et de Résilience (N° P171361)



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

(SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE)

2023-026-AUDIT-EXTERNE-UGP-PRPKR

Sollicitation de manifestations d'intérêt pour le Recrutement d'un cabinet pour faire l'audit externe des comptes des exercices du 2023 à 2025 du projet de relèvement Post-Kenneth et de Résilience (PRPKR) (N° P171361)

1. Contexte

L'Union des Comores a eu un financement de la Banque Mondiale dans le cadre du Projet de Relèvement Post Kenneth et de Résilience (PRPKR). Le projet s'inscrit dans l'objectif de soutenir le relèvement d'infrastructures publiques et privées ciblées dans les zones sélectionnées touchées par le cyclone, et d'accroître la résilience face aux catastrophes naturelles et climatiques. Le projet est mis en œuvre par le Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, chargé des Affaires Foncières et des Transports Terrestres, à travers une Unité de Gestion de Projet (UGP) au sein de la Direction Générale de l'Équipement et de l'Aménagement du Territoire (DGEAT). L'UGP travaillera en étroite collaboration avec la Direction de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Habitat (DATUH).

Le Projet s'articule autour des composantes suivantes :

- Relèvement et Résilience du secteur du logement
- Résilience des zones côtières et réhabilitation des infrastructures
- Gestion intégrée des risques de

catastrophes et sous-composante d'intervention d'urgence

•Gestion, suivi et évaluation du projet
Le Gouvernement de l'Union des Comores a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit et/ou don pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : **Sollicitation de manifestations d'intérêt pour le Recrutement d'un cabinet pour faire l'audit externe des comptes des exercices du 2023 à 2025 du projet de relèvement Post-Kenneth et de Résilience (PRPKR).**

2. Objectif de la mission

L'objectif de l'audit est de permettre au consultant d'exprimer une opinion professionnelle indépendante sur la situation financière du Projet ainsi qu'il ressort des états financiers établis sur la base des informations financières pour chaque exercice, et de s'assurer que les ressources mises à disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées.

L'Auditeur se prononcera sur :

a) La sincérité et la régularité des états financiers, les relevés des dépenses et les comptes désignés, c'est-à-dire

par rapport aux normes comptables, aux directives de la Banque et à l'accord de financement, notamment sur l'éligibilité et la validité des dépenses réalisées par le PRPKR.

b) L'efficacité du système de contrôle interne ;

c) La conformité de l'exécution du projet conformément aux termes des Accords de financement.

3. Profil du consultant

La mission sera réalisée par un Cabinet d'Audit et d'Expertise comptable, indépendant et faisant profession habituelle d'auditer les comptes, membre d'un ordre professionnel comptable reconnu par l'IFAC, (i) ayant une expérience confirmée en audit financier des comptes des projets de développement notamment les projets financés par la Banque Mondiale, (ii) jugé acceptable par la Banque et (iii) doit collaborer avec un cabinet local.

En dehors de l'associé responsable de la mission, le personnel clé de la mission devra être composée au moins un chef de mission et quatre auditeurs dont deux locaux.

Les critères d'éligibilité, l'établisse-

ment de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux procédures spécifiées dans le Règlement de Passation des Marchés de l'IDA pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (version novembre 2020). La méthode de sélection est la « Sélection à Moindre Coût (SMC).

L'intéressement manifesté par un consultant n'implique aucune objection de la part du Client de le retenir sur la liste restreinte. Le dossier de manifestation d'intérêt doit être rédigé en français.

4. Soumission

Les dossiers doivent être déposés dans une enveloppe fermée portant la mention « **Recrutement d'un cabinet pour faire l'audit externe des comptes des exercices du 2023 à 2025 du projet de relèvement Post-Kenneth et de Résilience (PRPKR)- Comores** » au plus tard le **25/12/2023 à 13 h 00 (heure locale à Moroni – Union des Comores)** à l'adresse suivante : Madame La Coordinatrice du Projet de Relèvement Post-Kenneth et de Résilience (PRPKR).

UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement

MINISTÈRE DES FINANCES DU BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE



Projet d'investissement de soutien aux capacités statistiques de la communauté de développement de l'Afrique australe (STATCAP-KM)

- **Identification des postes**
- **Titre des postes : Personnel de collecte de données des enquêtes ménages, entreprises et communautaires.**
- **Superviseur directe : coordinateur du projet STATCAP-KM**

Description du projet.

L'Institut National de la Statistique des Études Économiques et Démographique (INSEED) est le chef de file de la production, du traitement et de la diffusion de l'information statistique au niveau national. Cette activité est stipulée par l'article 24 de la Loi n°11-003/AU du 26 mars 2011 portant organisation et réglementation des activités statistiques aux Comores. L'INSEED a bénéficié des Fonds fiduciaire pour le renforcement des capacités statistiques (TFSCB) de la Banque Mondiale en 2014-2015 et du projet « statistique de Comores » financé par la Banque Mondiale pendant la période de 2017 à 2020.

Ces projets ont apporté une multitude de résultats concrets répondant aux besoins de Comores en matière de statistiques à l'instar de l'institutionnalisation de l'INSEED (créé en 2014), de la quatrième édition du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH4), de l'Enquête Harmonisée des Conditions de Vies de Ménages (EHCVM20), statisticiens agricoles et des cadres de l'INSEED renforcés en formations continues.

Afin de maintenir les acquis de ces projets et d'améliorer davantage la capacité en statistique en Union de Comores, l'INSEED, avec l'appui de la Banque Mondiale entame le **projet d'investissement de soutien aux capacités statistiques de la communauté de développement de l'Afrique australe (STATCAP-KM)**. Ce projet vise à financer des enquêtes auprès des entreprises, des enquêtes communautaires, des enquêtes agricoles, des enquêtes prix et des enquêtes ménages

dont les objectifs sont multiples tels que la production des comptes nationaux avec le système SCN2008, la production des agrégats macro-économiques d'une façon générale, l'estimation de la production agricole, la production des indicateurs des pauvretés, produire des informations sur la sécurité alimentaire, etc....

Ainsi, l'INSEED souhaite actualiser sa base de données en matière de personnel de collecte de données pour lui permettre de recruter ceux qui ont les compétences en collecte de données des enquêtes citées en haut.

Les candidats intéressés sont priés d'envoyer leur curriculum Vitae, le dernier diplôme obtenu et éventuellement des certificats ou attestations montrant l'expérience en matière de collecte de données à l'adresse suivante : **recrutement.statcap@gmail.com** plus tard **le mercredi 13 décembre 2023 à 23h 59.**

PROGRAMME TDS DE LA FIFA

Lancement en grande pompe au Retaj

C'est dans la grande salle de l'Hôtel Retaj qu'a eu lieu la cérémonie de lancement du programme phare de la FIFA intitulé, Programme de Développement des Talents (TDS). Plusieurs acteurs du monde du football ont pris part à cette cérémonie qui a été suivie par trois ateliers thématiques pour étudier comment mettre en œuvre le programme aux Comores.

"Un des plus grands défis de la FFC, est de voir un jour des talents formés aux Comores briller dans les meilleures équipes du Monde, voir les équipes nationales des îles Comores participer aux compétitions continentales et internationales et pourquoi pas les remporter" a souhaité Saïd Ali Abderemane membre du Comité Exécutif de la FFC qui parlait au nom du président Saïd Ali Saïd Athouman. La mise en place du programme TDS aux Comores s'appuie sur « le financement,



l'expertise, les échanges de connaissances et la formation basées sur l'éducation », quatre piliers très importants comme a tenu à le rappeler Saïd Ali Abderemane.

De son côté, le Consultant Technique Régional (RTC), Etienne Sockeng est revenu sur la

nécessité de-là détection des jeunes talents. « Il est question de détecter des talents dès leur jeune âge. Il sera question de ratisser large, d'aller dans les trois îles pour détecter et former les détecteurs de talents dans le cadre du programme » a-t-il fait savoir aux nombreux panelistes présents. Et

le représentant de la FIFA d'éclaircir sur les résultats attendus. « Nous avons prévu la création de trois centres de perfectionnement dans chaque île. Chaque centre aura trente enfants qui vont travailler pendant une certaine période et l'aboutissement c'est de travailler sur la création de l'acadé-

mie fédérale à Mitsamiouli. »

Prenant la parole en dernier avant le début des travaux thématiques, le DTN Ayouba Moussa est revenu sur le processus de la mise en œuvre du document stratégique du TDS aux Comores et sa finalité. « Le programme TDS s'appuie sur les compétitions des jeunes qui sont gages de réussite du programme. A terme l'objectif de la Direction Technique Nationale et de la Fédération est d'avoir des jeunes suffisamment compétitifs avec un objectif prioritaire la qualification de l'équipe nationale U17 à la CAN 2026. »

Faut-il rappeler que cette cérémonie de lancement a été honorée par la présence de nombreuses personnalités de l'Etat dont les directeurs de cabinet des ministères de la jeunesse et sports et celui de la santé qui ont chacun de leur côté montré tout leur intérêt à la réussite de ce programme aux Comores

Imtiyaz



UNION DES COMORES

Unité-Solidarité-Développement

MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DU SECTEUR BANCAIRE



Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier (P166193)

Crédit/Don N° : IDA- D6760/IDA-67070



AVIS D'APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT DE DEUX STAGIAIRES EN GESTION FINANCIÈRE

Date de Publication : le 11 décembre 2023

1. Introduction.

Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu un financement de la l'Association Internationale de Développement pour financer le coût du Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier (PADSF), et à l'intention d'utiliser une partie de ce fond pour effectuer des paiements au titre du contrat suivant : recrutement de deux stagiaires en gestion financière. Le portefeuille de la Banque Mondiale aux Comores est confronté à des défis en raison de la limitation au niveau local en matière de gestion financière. Cette limitation a quelque fois un impact sur certaines opérations, nous conduisant à prendre des mesures pour renforcer les capacités dans ce domaine. Dans cette optique, la Banque Mondiale à travers l'UGP du PADSF a décidé de recruter deux stagiaires afin de pallier ces lacunes et d'améliorer la gestion financière.

2. Objectif du programme de stage.

Le recrutement du personnel de gestion financière aux Comores se confronte à la limitation des capacités au niveau local.

Le recrutement de stagiaires ici proposé, vise principalement un transfert de compétence au profit de la génération fraîchement diplômée qui pourraient occuper les postes de comptables et de RAF dans le futur.

Le nombre de stagiaires a été évalué par rapport à la taille des projets et le stade de mise en œuvre, l'organisation et l'expérience et la performance de l'équipe en place dans l'UGP, la capacité d'encadrement.

3. Principales attributions :

- Gestion financière,
- Gestion logistique,
- Classement et archivage des documents de l'unité de Coordination du projet,

4. Profil normatif du poste :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire ou de grandes écoles au minimum de Bac+3 en gestion ou équivalent ;
- Avoir une connaissance de l'outil informatique
- Avoir une maîtrise du français (écrit, oral)
- Avoir moins de 30 ans

6. Termes de références :

Les termes de références sont disponibles et peuvent être demandés à l'adresse ci-dessous, e version papier ou en version électronique.

7. Dépôt des dossiers de candidature :

Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **lundi 25 décembre 2023 à 10 h 00 minutes, heure locale de Moroni**, en Union des Comores, avec la mention : Recrutement de deux stagiaires en gestion financière.

8. Adresse :

L'(les) adresse(s) auxquelles il est fait référence ci-dessus est(sont) :
Mme la Coordinatrice Nationale
Projet d'Appui au Développement du Secteur Financier
Sis à la Banque Centrale des Comores-
Place de France, BP 405 Moroni - Tel : (00 269) 773 10 02-Poste 107
Email : Housna.UGP@banque-comores.km
SaïdAbdallah.UGP@banque-comores.km



COMMUNIQUE DE PRESSE



PROJET D'APPUI A L'AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'OFFRE DE SOINS DE SANTE AUX COMORES - ODS ATELIER SUR LES BONNES PRATIQUES EN MILIEU HOSPITALIER

LES 27 ET 28 NOVEMBRE 2023, A L'HOTEL ZARA



Communiqué de Presse
Pour diffusion immédiate

Amélioration de la Gouvernance Hospitalière aux Comores : un atelier crucial organisé par le Ministère de la Santé

Moroni, le lundi 27 novembre 2023 Amélioration de la prise en charge des patients, traçabilité des plannings, gestion des recrutements, gouvernance solide et transparente... Pour améliorer la qualité de l'offre de soins de santé aux Comores, un atelier a été organisé ce lundi 27 novembre pour échanger sur les bonnes pratiques.

Cet atelier s'est tenu en présence du Ministère de la Santé (Dr Saindou BEN ALI MBAE, Directeur Général de la Santé), des cadres du Ministère, de l'Inspection Générale de la Santé, d'Etablissements de Soins Publics et Privés, des Directeurs des dix hôpitaux des trois îles et des Représentants du Projet « Offre de Soins », soutenu par l'AFD et appuyé par Expertise France.

Son objectif : fournir aux Directeurs d'hôpitaux des outils de gestion appropriés pour améliorer la prise en charge des patients, instaurer une gouvernance efficace et ainsi restaurer la confiance de la population envers les services hospitaliers, souvent délaissés au profit de structures privées onéreuses.

En effet, le Dr Saindou BEN ALI MBAE a souligné l'importance de résoudre les défis actuels, dont la difficulté pour la population de trouver des médecins et des paramédicaux dans les services de santé. Il a mis en lumière le manque de traçabilité dans la gestion des plannings, des gardes et des astreintes, ainsi que les recrutements de contractuels effectués sans une analyse approfondie des charges de travail.

Cet atelier a alors permis de partager des bonnes pratiques en matière de gestion hospitalière, de mise en place de mécanismes de suivi rigoureux et de renforcement de la responsabilisation des acteurs du système de santé et d'optimisation de la gestion du personnel de santé.

Les Contrats d'engagements réciproques (CER) viennent renforcer cette démarche de responsabilisa-



tion des structures de santé par l'amélioration continue de la qualité de l'offre de soins. En plus d'être un outil technique pour de grandes ambitions, les CER constituent un nouveau contrat de confiance entre les pouvoirs publics et les gestionnaires. Les CER signés entre le ministère de la santé et les 5 hôpitaux cibles permettront notamment de :

- Avoir une vision partagée sur la situation des établissements et sur leur avenir ;
- Etablir un état des lieux et tracer des perspectives d'avenir.
- Financer des actions concrètes permettant d'améliorer le fonctionnement des services hospitaliers, notamment en matière d'hygiène, d'entretien, d'accueil, de gouvernance, de gestion des personnels.

Le Directeur Général de la Santé a souligné le rôle crucial des Directeurs d'hôpitaux, en termes de responsabilités, de compétences en management et de respect des règles de fonctionnement des établissements publics. En retour, le Ministère s'engage à mener des réflexions en vue de soutenir les hôpitaux par des affectations de personnel de la fonction publique et des moyens de fonctionnement.

La collaboration entre toutes les parties prenantes a permis de faire de cette atelier une réussite. Le DGS a exprimé sa confiance dans le dévouement collectif envers l'excellence, visant à transformer les hôpitaux en institutions exemplaires et plaçant la santé et le bien-être des citoyens au premier plan.

Le Ministère de la Santé appelle à une coopération renforcée pour garantir la mise en œuvre efficace des nouvelles mesures de gestion hospitalière discutées et élaborées au cours de cet atelier.

Dr Saindou BEN ALI MBAE a conclu en remerciant les participants pour leur présence et en exprimant sa conviction que cet atelier contribuera significativement à l'amélioration des soins de santé aux Comores.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Said-Ali SAID-MOHAMED, Chargé de communication
Mail : communication@paamg.sante.gouv.km
Tel : +269 3364692



À propos du Projet d'Amélioration de l'Offre de Soins de Santé aux Comores

Le projet d'Amélioration de l'Offre de Soins de Santé aux Comores (ODS) est un projet du ministère de la Santé, financé par l'Agence française de Développement (AFD). L'objectif est d'améliorer l'accès des Comoriens à des soins de santé de qualité dans tout le pays.

À propos du Plan de Développement France-Comores

Le 22 juillet 2019, la France, s'appuyant sur l'Agence française de développement, et l'Union des Comores se sont engagées dans le renouveau de leur coopération à travers un Plan de Développement ambitieux de 150 millions d'euros sur plusieurs années. Ce Plan de Développement France-Comores (PDFC) comporte un important volet santé. Actuellement, plusieurs initiatives sont en cours de mise en œuvre pour renforcer l'offre de soins aux Comores, le développement de la coopération régionale en santé et l'établissement de partenariats avec les opérateurs de Mayotte et de La Réunion. Également, un appui est en cours en faveur de la Croix Rouge Française (CRf) et du Croissant Rouge comorien (CRCo).

A propos de l'Agence française de développement

L'Agence française de développement (AFD) contribue à mettre en œuvre la politique de la France en matière de développement et de solidarité internationale. À travers ses activités de financement du secteur public et des ONG, ses travaux et publications de recherche (Éditions AFD), de formation sur le développement durable (Campus AFD) et de sensibilisation en France, elle finance, accompagne et accélère les transitions vers un monde plus juste et résilient.

Elle construit avec ses partenaires des solutions partagées, avec et pour les populations du Sud. Ses équipes sont engagées dans plus de 3 250 projets sur le terrain, dans les Outre-mer, dans 115 pays et dans les territoires en crise, pour les biens communs – le climat, la biodiversité, la paix, l'égalité femmes-hommes, l'éducation ou encore la santé. Elle contribue ainsi à l'engagement de la France et des Français en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). Pour un monde en commun.